

Lutte contre la pauvreté

On revoit le CSLP

Quelques deux cent participants ont pris part, du 23 au 25 mai dernier à Atar, à l'atelier inter-régional de concertation sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté -CSLP. Il a regroupé les régions de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri et de l'Adrar. Cet atelier, troisième du genre comme les trois autres qui se sont tenus à Kaédi, Aïoun et Rosso, a été organisé par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCPI), en collaboration avec le ministère des Affaires Économiques et du Développement (MAED) et du ministère de l'Intérieur.

Cet atelier inter-régional visait officiellement, selon les discours des responsables présents, à engager une large concertation entre l'ensemble des partenaires et acteurs sur la mise en oeuvre du CSLP; de

Des discussions en plénière et des travaux de groupes thématiques ont été engagés par les participants, suivant une méthodologie adoptée dans ce genre de rencontres et dite d'animation à la fois participative et informative. Le niveau des débats était médiocre. Certains participants avaient du mal à appréhender les concepts et le contenu véhiculé dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Les travaux de groupes menés, durant la deuxième journée, ont traité de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du CSLP et se sont articulés autour de trois grands thèmes:

- L'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres;
- Le développement des ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance.

- la vulnérabilité de l'économie face aux chocs exogènes, la nécessité de l'amélioration de l'intermédiation financière pour permettre au secteur privé de jouer un rôle moteur de la croissance économique, l'importance du développement rapide d'une capacité nationale d'exécution à la mesure des ambitions du CSLP, la priorité à accorder à la régionalisation du CSLP et la nécessité d'une meilleure implication des organisations de la société civile dans la mise en oeuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

La mise en oeuvre du CSLP continue à être confrontée aux risques déjà identifiés dans le premier rapport sur la mise en oeuvre du CSLP: les fluctuations des marchés mondiaux, les aléas climatiques et la faiblesse des capacités institutionnelles. A ces risques s'ajoutent ceux liés à des insuffisances éventuelles dans la mobilisation des ressources nécessaires pour les actions prioritaires

Évolution

renforcer le consensus et l'engagement nationaux au profit de la mise en œuvre et du suivi du CSLP; de renforcer la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre du CSLP et d'apprécier l'état d'avancement ainsi que le processus de mise en œuvre: à identifier les principaux enseignements après deux ans de mise en œuvre du CSLP en particulier les contraintes et les acquis à capitaliser; de réfléchir sur les perspectives et les priorités régionales pour affiner le plan d'action et actualiser le CSLP; de permettre enfin aux participants d'analyser le draft du rapport de mise en oeuvre et de formuler des propositions pour l'améliorer.

Outre les autorités administratives des quatre Wilayas, la rencontre a regroupé 200 participants issus des services techniques de l'État; des députés, sénateurs et maires des communes, les responsables de projets et les intervenants en développement, les ONG, le secteur privé et les organisations socio-professionnelles. Après la cérémonie d'ouverture, présidée par le ministre du Développement Rural et de l'Environnement Ba Bocar Soulé, le directeur de l'insertion Ahmedou Ould Ely, a procédé à la présentation des objectifs et de méthodologie de l'atelier, suivie de celle relative au rapport sur la mise en oeuvre du CSLP en 2002.

Selon le rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2002, le bilan permet de constater l'exécution, dans de bonnes conditions, de la plupart des actions importantes prévues et l'atteinte de résultats significatifs dans les domaines prioritaires.

Les politiques d'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres ont permis d'atteindre les populations à travers notamment les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté; les programmes de promotion de la micro-finance, avec un encours de crédits qui a atteint 2,5 milliards d'UM en 2002 (dont plus de 50% proviennent des CAPEC), au profit de 113.034 bénéficiaires dont 49.936 en milieu rural, et un volume d'épargne mobilisé. L'année 2002 a également connu la poursuite du processus participatif du CSLP, qui continue à impliquer pleinement l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté (Administration, élus, société civile, secteur privé, partenaires au développement).

Les principaux enseignements au terme de deux années d'exécution du CSLP concernent:

- la pertinence de ses orientations stratégiques, mais la nécessité d'en réviser certains objectifs;

Le bilan de la deuxième année de mise en œuvre du CSLP permet de constater des évolutions positives, estiment les responsables du CDHLCPI, malgré un contexte défavorable en 2002, caractérisé par des aléas climatiques (déficit pluviométrique, pluies froides au début d'année) et une conjoncture internationale marquée par une faible demande des produits mauritaniens. Ce qui a conduit au tassement des exportations des produits de pêche et du minerai de fer. Il s'avère nécessaire, selon les experts du CDHLCPI, de procéder à la révision des objectifs pour 2004 et à la redéfinition des actions prioritaires permettant de les atteindre.

Les objectifs révisés du CSLP à l'horizon 2004 sont la réduction de l'incidence de la pauvreté à 39,7% en 2004, compte tenu de la hausse du rythme de croissance du PIB par tête (2,6% en moyenne sur la période de 2001-2004) et de l'amélioration de la distribution des richesses, favorisée par l'accélération de la croissance dans le secteur favorable aux pauvres et de l'augmentation des dépenses de réduction de la pauvreté (infrastructures de base, services sociaux et filets de sécurités...).

THIAM MAMADOU
Envoyé spécial à Atar